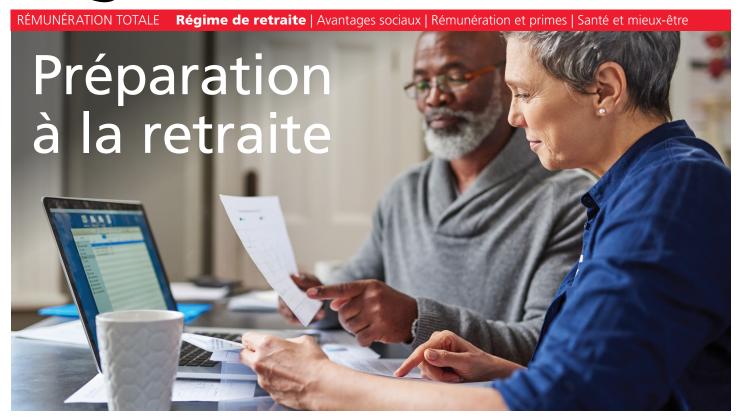


Régime de retraite



En tant que participant au Régime, il vous incombe de nous fournir les renseignements et de nous communiquer les changements pertinents relativement à votre pension. En tenant votre adresse et votre état matrimonial à jour dans le Libre-service aux employés (LSE) sur Intraposte, vous serez tenu au courant des questions liées au Régime. Le fait d'attendre pour mettre à jour ces renseignements au moment de votre départ à la retraite retardera le traitement et la réception de vos prestations de retraite.

Il est également important que des bénéficiaires soient désignés afin de s'assurer que vos prestations de retraite seront versées aux bonnes personnes après votre décès et ainsi éviter tout conflit entre ceux qui vous survivront. Vous ne devez pas désigner votre conjoint ou votre conjoint de fait comme bénéficiaire puisque cette personne devient automatiquement votre survivant au moment où vous prenez votre retraite. Si vous n'avez pas de survivants admissibles ou un bénéficiaire désigné et que vos enfants ne sont plus admissibles en tant que personnes à charge au moment du décès, la succession reçoit automatiquement vos prestations de survivant. Afin que vos enfants reçoivent le montant maximal autorisé de prestations de survivant en vertu du Régime, vous devriez les désigner comme bénéficiaires, qu'il s'agisse d'enfants à charge ou non.

Il n'y a jamais de mauvais moment pour bien préparer sa retraite. Voici une liste de contrôle pour vous aider à commencer.

(suite à la page 2)

DANS CE NUMÉRO

- 3 Votre relevé personnel
- **4** Paiement de vos cotisations au Régime pendant un congé non payé
- **4** Reçu officiel de 2019 : La date limite pour les chèques est le 16 décembre
- **4** Options d'allégement de solvabilité du Régime : Mise à jour
- **5** Rapport sommaire aux participants de 2018 : Vos commentaires
- **5** Rendement des placements CD
- 6 Rendement des placements PD

Remarque : Dans cette publication, le nom « Régime » renvoie au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes, l'abréviation « PD » renvoie au volet à prestations déterminées et l'abréviation « CD » au volet à cotisations déterminées

Avis: Le texte officiel du Régime détermine vos prestations payables du Régime et est la référence ultime en cas de dispute. Pour obtenir d'autres renseignements, consultez le site Web www.retraites p. com

COMME PARTICIPANT AU VOLET À PD

- ✓ Mettez à jour votre adresse et votre état matrimonial dans Intraposte dans le LSE.
- ✓ Désignez ou changez vos bénéficiaires en remplissant le formulaire sur le site **retraitescp.com**, en cliquant sur Prestations déterminées (PD) > Formulaires > Désignation ou changement de bénéficiaires > Pension ou en communiquant avec le Centre du régime de retraite qui vous en enverra un (assurez-vous que votre adresse personnelle est à jour dans le LSE). Une fois le formulaire rempli, retournez-le au Centre du régime de retraite.
- ✓ Envoyez votre preuve de changement d'état matrimonial au Centre du régime de retraite. Par exemple, un certificat de mariage, une lettre avec le nom et la date de naissance de votre nouveau conjoint de fait, des documents de séparation, un certificat de divorce, une lettre pour informer le Centre du régime de retraite de la date de séparation d'avec votre conjoint de fait. Veuillez inclure votre numéro d'employé sur tous les documents.

CENTRE DU RÉGIME DE RETRAITE C.P. 2073 MISSISSAUGA (ONTARIO) L5B 3C6

Outils

Le site **retraitescp.com** offre un certain nombre d'outils pour vous aider à planifier votre retraite dès aujourd'hui :

- Le module de cyberformation pratique offre des renseignements en tout temps sur le Régime de retraite de Postes Canada. Il présente les programmes gouvernementaux relatifs à la retraite et explique l'importance de la planification successorale et de la retraite.
- Utilisez le **calculateur de pension** pour obtenir une estimation personnalisée de vos prestations de retraite.
- **Votre livret d'information** vous aide à comprendre votre Régime de retraite de Postes Canada.
- D'autres ressources sont à votre disposition, comme la feuille de calcul pour revenu et dépenses, une brochure Outils de planification financière et de planification de la retraite, ainsi qu'une liste des ressources fédérales et provinciales.

COMME PARTICIPANT AU VOLET À CD

- ✓ Mettez à jour votre adresse ou votre état matrimonial dans Intraposte dans le LSE.
- ✓ Désignez ou changez vos bénéficiaires en remplissant le formulaire disponible sur le site **retraitescp.com**, en cliquant sur Cotisations déterminées (CD) > Formulaires > Désignation de bénéficiaire ou en communiquant avec la Financière Sun Life, qui vous en enverra un (assurez-vous que votre adresse personnelle est à jour dans le LSE). Une fois le formulaire rempli, retournez-le à la Financière Sun Life.
- ✓ Envoyez votre preuve de changement d'état matrimonial à la Financière Sun Life. Par exemple, un certificat de mariage, une lettre avec le nom de votre nouveau conjoint de fait, des documents de séparation, un certificat de divorce, une lettre pour informer la Financière Sun Life de la date de séparation d'avec votre conjoint de fait. Veuillez inclure votre numéro d'employé sur tous les documents.

FINANCIÈRE SUN LIFE RÉGIMES COLLECTIFS DE RETRAITE C.P. 2025, SUCC. WATERLOO WATERLOO (ONTARIO) N2J 0B4

Outils

- Pour en savoir plus sur le Régime, écoutez le webinaire Comprendre votre volet à CD du Régime à retraitescp.com sous Cotisations déterminées > Retraite > Ateliers et webinaires.
- Naviguez dans le site Web des participants de la Financière Sun Life, **masunlife.ca** et les ressources qu'il vous offre.
- Établissez des objectifs réalistes et reportez-vous au planificateur de retraite. Le planificateur vous permet de déterminer le montant que vous devez épargner maintenant pour atteindre votre niveau de revenu souhaité à la retraite. Il vous indiquera si vous êtes en bonne voie d'atteindre votre revenu de retraite, selon les renseignements que vous saisissez au sujet de votre revenu actuel, de vos économies supplémentaires et de votre tolérance quant aux placements. Les renseignements que vous saisissez seront sauvegardés chaque fois que vous consulterez le planificateur, ce qui vous aidera à suivre vos progrès. Pour accéder au planificateur et aux autres outils, consultez le site masunlife.ca > Mon centre financier > Centre de ressources > Outils mon argent.
- Cotisez et épargnez le plus tôt possible. Maximisez vos cotisations pour vous assurer de profiter des cotisations de contrepartie de Postes Canada. Envisagez de compléter vos épargnes de retraite à l'aide du Régime d'épargne volontaire (REV).
- Examinez vos choix de placement régulièrement.

Participants au volet à PD

Votre relevé personnel de prestations de retraite vous fournit une projection approximative de vos prestations mensuelles à la retraite.



Envoyé par la poste chaque année en avril, ce relevé vous aide à mieux comprendre votre Régime et à préparer votre retraite. Il contient les renseignements personnels utilisés pour calculer vos prestations de retraite, y compris vos gains ouvrant droit à pension ainsi que vos années de service admissible ouvrant droit à pension.

Il comprend également des estimations de vos prestations de retraite accumulées et projetées, le cas échéant. De plus, le relevé contient des renseignements sur vos survivants et vos bénéficiaires désignés, ainsi qu'un aperçu des événements de l'année résumant les modifications apportées au Régime et la situation financière du Régime.

Prenez le temps d'examiner les renseignements de Votre relevé personnel de prestations de retraite pour vous assurer de l'exactitude de votre situation personnelle. En vertu de la loi, votre déclaration doit également être accessible à votre conjoint ou conjoint de fait, s'il y a lieu. Nous vous encourageons à partager cette brochure avec cette personne et à le conserver avec vos documents importants.

Participants au volet à CD

Le relevé financier des participants « ma Sun Life » vous aide à faire le suivi de votre objectif de retraite.

Votre relevé de participant, aussi appelé **mon relevé**, vous est envoyé par la poste chaque année en janvier. Un relevé semestriel est également mis en ligne en juillet. Ce relevé vous aidera à mieux comprendre votre Régime et à préparer votre retraite. Il contient des renseignements personnels tels que la valeur de votre compte, les taux de rendement de vos placements, vos bénéficiaires désignés, vos placements et une estimation de votre revenu à la retraite. En vertu de la loi, votre relevé est également mis à la disposition de votre conjoint ou conjoint de fait, s'il y a lieu. Nous vous encourageons à partager votre relevé avec cette personne et à le conserver avec vos documents importants.



Participants au volet à PD

Le saviez-vous?

Paiement de vos cotisations au Régime pendant un congé non payé

Lorsqu'un congé non payé est autorisé et que les cotisations sont entièrement payées pour cette période, ce congé est considéré comme une période de service ouvrant droit à pension qui s'ajoute au calcul de vos prestations de retraite.

En règle générale, vous avez deux fois plus de temps que celui de votre congé autorisé pour rembourser vos cotisations au Régime de retraite pour cette période. Ces retenues à la source commencent automatiquement lorsque vous retournez au travail.

Toutefois, vous pourriez être en mesure de payer vos cotisations pendant votre congé. Ces paiements effectués pendant un congé doivent être d'au moins 500 \$. Pour obtenir une estimation des cotisations dues, veuillez vous reporter à votre bulletin de paie courant. Le montant indiqué à la ligne « Pension » correspond au montant que vous avez versé pour cette période de deux semaines. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Fiducie RBC Services aux investisseurs. Veuillez inclure votre numéro d'employé et envoyer les chèques au Centre du régime de retraite de Postes Canada.

Lorsque vous retournerez au travail ou prendrez votre retraite, le solde dû vous sera remis.

Participants au volet à PD

Reçu officiel de 2019 : La date limite pour les chèques est le 16 décembre

Si vous désirez faire un paiement en faveur de votre congé non payé ou que le solde de votre service accompagné d'option figure à votre reçu aux fins fiscales de 2019, veuillez envoyer votre chèque au plus tard le 16 décembre. Si votre chèque n'est pas consigné au Centre du régime de retraite d'ici cette date, vous ne recevrez pas de reçu aux fins fiscales pour 2019. Il sera porté à votre reçu officiel de 2020.

Envoyez-nous vos commentaires

Avez-vous un sujet en tête pour notre prochain bulletin *Parlons Régime de retraite*? **Envoyez vos commentaires par écrit à :**

pension.services@postescanada.ca

ou

SERVICE DES PENSIONS DE POSTES CANADA 2701 PROMENADE RIVERSIDE BUREAU N0660 OTTAWA ON K1A 0B1



Participants au volet à PD

Options d'allégement de solvabilité à court terme du Régime : Mise à jour

Conformément à son engagement d'informer, Postes Canada a envoyé une lettre à tous les participants PD du Régime en août afin d'expliquer son intention d'entamer des discussions avec les représentants du gouvernement du Canada sur les options de capitalisation du déficit de solvabilité à court terme. Nous avons présenté les commentaires que nous avons reçus aux représentants du gouvernement et nous cherchons des solutions à court terme pour les paiements de solvabilité à venir. Les résultats de ce processus vous seront communiqués.



Rapport sommaire aux participants de 2018 : Nous avons reçu vos commentaires

Merci à tous ceux d'entre vous qui ont répondu au sondage sur le nouveau rapport sommaire de 2018 et envoyé des commentaires! Vos commentaires sont très importants pour nous parce qu'ils nous permettront de continuer d'améliorer les rapports à venir. Plus de 90 % des répondants étaient en faveur de la nouvelle version du rapport. Les participants au sondage ont été inscrits à un tirage au sort pour courir la chance de gagner une collection de timbres encadrés. Félicitations à notre heureux gagnant, Victor Amatruda, agent de livraison dans la région de Brampton.



Participants au volet à CD

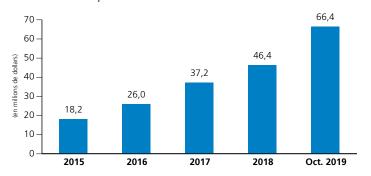
Rendement des placements au 31 octobre 2019

Conjoncture du marché et rendement

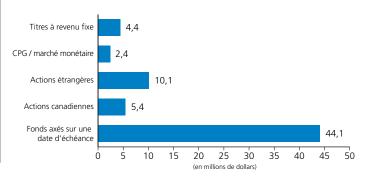
Dans le cadre du Régime, l'infrastructure a enregistré la meilleure performance au troisième trimestre, avec un rendement de 4,90 %. L'indice composé S&P/TSX a augmenté de 2,48 %. L'indice S&P 500 était en hausse de 3,04 %. L'indice MSCI EAEO a augmenté de 0,23%. L'indice obligataire universel FTSE Canada a augmenté de 1,19%.

Fonds	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	10,6 %	5,5 %	6,1 %	7,5 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	11,5 %	6,1 %	6,8 %	8,1 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	12,3 %	6,7 %	7,2 %	8,4 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	13,0 %	7,3 %	7,7 %	8,8 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	13,7 %	7,8 %	8,2 %	9,1 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	14,2 %	8,3 %	8,6 %	9,4 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	14,5 %	8,5 %	8,8 %	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	14,5 %	8,5 %	S.O.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	14,4 %	S.O.	S.O.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	10,4 %	4,9 %	5,2 %	6,3 %
Fonds indiciel actions ÉU. BlackRock	16,8 %	13,6 %	14,6 %	15,6 %
Actions canadiennes CC&L	20,1 %	6,9 %	6,1 %	8,5 %
Actions mondiales MFS	18,7 %	11,9 %	12,9 %	13,5 %
Actions internationales MFS	14,5 %	10,8 %	9,8 %	9,7 %
Marché monétaire Financière Sun Life	1,4 %	1,3 %	1,1 %	1,0 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	7,7 %	2,6 %	3,8 %	4,3 %
Actions canadiennes GPTD	19,1 %	7,4 %	5,3 %	6,9 %

Actifs de placement



Composition de l'actif



Participants au volet à PD

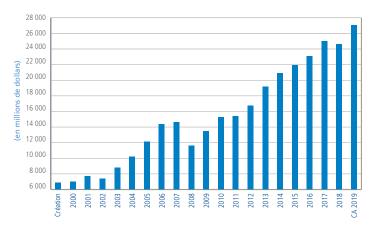
Rendement des placements du 1er juillet au 30 septembre 2019

Conjoncture du marché et rendement

Dans le cadre du Régime, l'infrastructure a enregistré la meilleure performance au troisième trimestre (T3), avec un rendement de 4,90 %. L'indice composé S&P/TSX a augmenté de 2,48 %. L'indice S&P 500 était en hausse de 3,04 %. L'indice MSCI EAEO a augmenté de 0,23%. L'indice obligataire universel FTSE Canada a augmenté de 1,19%.

Catégorie d'actif	Valeur de marché (en millions de dollars)	2019 T3 (%)	2019 CA (%)	2018 % annuel	2017 % annuel	2016 % annuel	2015 % annuel	2014 % annuel
Revenu fixe								
Encaisse et placements à court terme	69,4	0,4	1,2	1,3	0,7	0,7	0,8	1,1
Obligations	11 207,4	1,9	11,8	0,5	3,4	3,2	3,1	8,3
Actions								
Actions canadiennes	3 666,0	2,1	16,8	-8,3	9,3	21,5	-4,0	11,6
Actions américaines	3 684,2	1,3	16,1	3,0	14,1	6,3	21,8	22,3
Actions internationales	3 131,0	-0,6	9,5	-8,1	25,4	3,7	16,3	3,9
Biens immobiliers, actions de sociétés à capital fermé et infrastructure	5 301,8	2,7	6,5	17,4	13,1	10,0	16,6	8,3
Couverture de change	-5,7							
Total (volet à PD) ¹	27 054,2	1,60	11,74	0,89	10,42	7,93	7,27	10,86
Indice de référence		1,89	13,75	-1,94	8,59	6,72	5,12	10,99

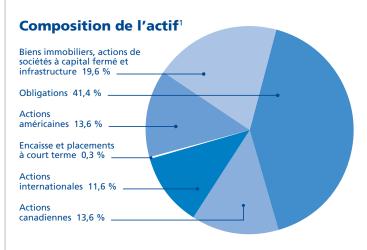
Placements (points saillants)



- Le rendement du fonds au troisième trimestre était de 1,60%.
- Au 30 septembre 2019, le fonds détenait 27,1 milliards de dollars d'actifs.
- La caisse a eu des sorties nettes d'argent de 104,2 millions de dollars au troisième trimestre et de 356,1 millions de dollars en 2019 depuis le début de l'année.
- Nous avons ajouté 15,5 millions de dollars à la dette privée, 31,5 millions de dollars aux actions de société à capital fermé et 5,6 millions de dollars à l'infrastructure.
- Nous avons retiré 50,3 millions de dollars des actions américaines, 66,5 millions de dollars de l'immobilier et 40,0 millions de dollars des obligations de transition.

Composition de l'actif (points saillants)

- Au 30 septembre 2018, 58,3 % de l'actif était investi en actions et en actifs non traditionnels, par rapport à l'objectif de répartition de l'actif de 56 %. Ces investissements se situaient dans la plage autorisée et étaient composés de 13,6 % d'actions canadiennes, 13,6 % d'actions américaines, 11,6 % d'actions internationales, 11,3 % de biens immobiliers, 4,4 % d'actions de sociétés à capital fermé et 3,8 % d'infrastructures.
- 41,7 % des actifs étaient investis dans des obligations et des placements à court terme, par rapport à un objectif de répartition de l'actif de 44 %. Cela comprenait 11 % d'obligations à rendement réel, 30,4 % d'obligations nominales et de dettes privées et 0,3 % en espèces et placements à court terme et Couverture de change.



^{1.} Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.